

Association locale de protection de l'environnement

Membre de Sarthe Nature Environnement

LETTRE D'INFORMATION

N°26 - DECEMBRE 2018

TARIFS FESTIVAL

La séance Adulte : 3 €

Adhérents : 2€50
- 16 ans : Gratuit
Pass journée Samedi

Adulte : 7 €
Adhérents : 5€50
- 16 ans : Gratuit
Séance du Dimanche

Adultes : 10 € Adhérents : 7 € - 16 ans : Gratuit

CONTACTS

Présidente : Chantal Blossier 02 43 42 55 37

Vice-Président : Jean-Louis Bellanger 02 43 21 86 83

Secrétaire : Gilles Guérin 02 43 21 15 83

Trésorier : Alain Fillâtre 02 43 42 07 39

Site Internet : http://gspp.asso.st

Email: contact@gspp.asso.st

Infos vidange de fosses : Jean-Claude Lecomte 02 44 02 12 33

6ème Festival Nature et Environnement

Les 18, 19 et 20 Janvier 2019, l'association organise la 6ème édition de son Festival Nature et Environnement, au Val'Rhonne à Moncé en Belin, une édition à ne pas manquer!

FILMS, DIAPORAMAS, CONFÉRENCES ET DÉBATS

<u>Vendredi 18 janvier</u> (Après-midi : projection scolaire)

« L'avis des mouches » documentaire de Paul-Aurélien Combre (15mn)

« Chanteurs d'oiseaux » documentaire de Johnny Rasse et Jean Boucault (30mn)

Vendredi 18 janvier 20h30

Soirée d'ouverture en partenariat avec Sarthe Nature Environnement Première action du programme associatif 2019 sur « la biodiversité »

« L'éveil de la permaculture » documentaire d'Adrien Bellay (82mn) suivi d'un débat avec des pratiquants : association l'Escampe de Jupilles, Christelle David (conseillère), jardiniers (Véronique Papillon...) et maraîchers...

Samedi 19 janvier 14h

« Flore et insectes en Cévennes méridionales » conférence par Denis Foussard (30 min)

« Mal Hêtre » documentaire de Samuel Ruffier et Paul-Aurélien Combre (52 min)

Samedi 19 janvier 16h30

« L'avis des mouches » documentaire de Paul-Aurélien Combre (15mn)

« Heulà, ça chauffe » documentaire d'Erik Frétel (41mn)

« Sternes attitudes » documentaire de Daniel Charier (20mn)

Samedi 19 janvier 20h30

« La terre vue du cœur » documentaire de Iolande Cadrin Rossignol (100mn) avec la participation d'Hubert Reeves et Frédéric Lenoir

Dimanche 20 janvier 15h

En partenariat avec le Val'Rhonne

« Chanteurs d'oiseaux » documentaire de Johnny Rasse et Jean Boucault (52 min) suivi de : « La conférence ornitho-décalée » spectacle musical par Johnny Rasse, Jean Boucault et Guillaume Berceau (75mn) : révélation de la Cérémonie des Molières 2016 et de la Cérémonie des Victoires de la Musique 2017.



Vu la notoriété des « Chanteurs d'oiseaux », il est recommandé de réserver auprès du Val-'Rhonne 02 43 42 29 48

FORUM SAMEDI ET DIMANCHE (A PARTIR DE 10H - GRATUIT)

Stands

SNE (Sarthe Nature Environnement)

LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

SCIRPE (Société pour la Connaissance, l'Information, le Respect et la Protection de l'Environnement)

SEPENES (Société d'Étude et de Protection de l'Environnement du Nord Est Sarthe)

GSO (Groupe Sarthois d'Ornithologie)

Les Crog'chemins (association de randonneurs de Mulsanne)

MFR de La Ferté Bernard (Maison Familiale Rurale)

L'Escampe (association de promotion de la permaculture de Jupilles)

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement)- Groupe chiroptères

Expositions

Photographies

Daniel Charier «Dans l'intimité d'un couple de sternes» Gérard Laillier « Ambiances matinales» Jérôme Delpeau «Cycle de vie des odonates» Joël Geffray «De l'aube au crépuscule» Joël Huard «Faune sarthoise» Marcel Papin «Furtives émotions» Samuel Ortion

Peintures

Jacques Suzat « Chemins de sable »
Jacques Lemoine « Peintures animalières »

Animations

Michel Coulon: Vannerie

Bibliothèque municipale: ouvrages sur la nature et l'environnement. II h: lecture d'albums pour enfants.

Présence d'auteurs

Renseignements: contact@gspp.asso.st ou 02 43 42 55 37

Programme détaillé sur notre site, sur le site de la Mairie de Moncé et chez vos commerçants

Signaler les nids de frelons asiatiques : une nécessité

L'hiver est arrivé, les feuilles des arbres sont en grande partie tombées et nous pouvons apercevoir de grosses boules fixées aux branches : ce sont des nids de frelons asiatiques appelés Vespa velutina nigrithorax.

Ce frelon exotique est classé dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique Apis mellifera, sur tout le territoire français.

Ces colonies de frelons comportent des individus en très grand nombre et peuvent, en cas de dérangement, être agressifs avec un risque potentiel de piqures multiples pouvant conduire à la mort.

En cette période de l'année et pendant tout l'hiver, les nids sont toujours habités par les futures reines potentiellement fécondables et qui feront des nids primaires au retour du printemps. On compte environ 500 reines pour un gros nid.

Le frelon asiatique menace bien davantage l'environnement, en « portant atteinte à la biodiversité » : il se nourrit en effet des pollinisateurs sauvages. Son appétit d'ogre lui fait aussi jeter son dévolu sur les insectes et les araignées en tous genres. Au passage, il détruit les nids des «insectes sociaux» et met ainsi en danger les populations d'espèces sensibles.

Non content de gober des abeilles, le frelon asiatique met à sac les ruchers. La production des miellées estivales et automnales chute et essore la capacité de la colonie d'abeilles à se constituer des réserves pour passer l'hiver.

Il s'attaque également aux fruits tels que raisin, pommes avec des conséquences économiques non négligeables...

La multiplication des nids augmente de plus en plus chaque année. En dehors de la proximité des établissements publics, les pompiers n'interviennent plus pour leurs destructions.

Si vous constatez des nids, contacter la mairie de votre localité qui vous orientera vers la conduite à tenir...

Afin d'éviter la mort des oiseaux attirés par les larves de frelons, les nids détruits avec un produit biocide doivent être ramenés au sol pour destruction dans les 48 heures maximum après l'injection.

Le réchauffement climatique

UNE RÉALITÉ QUE NOUS NE POUVONS PLUS IGNORER

Mis à part les climato-sceptiques qui sont dans la négation ou qui prétendent que la planète a déjà connu ces phénomènes par le passé, nous ne pouvons ignorer les manifestations du réchauffement :

- phénomènes climatiques extrêmes : fortes pluies avec inondations, canicules, périodes de sécheresses entraînant des fissures dans les maisons construites sur des terrains argileux.
- espèces végétales et animales qui remontent vers le nord

Je ne cite là que ce que nous pouvons constater chez nous car ailleurs dans le monde les manifestations sont beaucoup plus graves (incendies, ouragans...)

Je veux bien admettre que certaines causes peuvent nous échapper, mais nous disposons aujourd'hui de moyens techniques qui permettent de mesurer, d'analyser, de se projeter. Les scientifiques sont unanimes sur le fait que l'homme n'est pas étranger à tout cela.

ESSAYONS DE COMPRENDRE POURQUOI

Depuis son apparition sur terre l'espèce humaine est en constante évolution. Elle a depuis toujours aspiré à mieux vivre et à vivre plus longtemps. Sans refaire l'histoire de l'évolution, on peut dire qu'elle a plutôt bien réussi si on en juge par ce que l'homme est capable de faire aujourd'hui.

Même s'il reste des progrès à faire pour résoudre les inégalités, dans nos sociétés occidentales, globalement, les gens mangent à leur faim, sont soignés, sont logés, chauffés... L'espérance de vie a considérablement augmenté et nous vivons dans une paix relative depuis la dernière guerre mondiale.

Que partout dans le monde les populations aspirent à atteindre notre niveau de vie : il n'y a rien à redire à cela.

Sauf que nous sommes de plus en plus nombreux et que notre mode de vie occidental, posé en modèle, a des conséquences sur l'environnement qui ne sont pas neutres.

Pour nous chauffer, nous déplacer, faire fonctionner tous nos appareils électriques, connectés, pour faire tourner les usines, pour travailler le sol et produire notre nourriture, nous consommons de plus en plus d'énergie et nous rejetons de plus en plus de gaz à effets de serre dans l'atmosphère : gaz carbonique (CO2), méthane (CH4), protoxyde d'azote (N2O) qui polluent l'air et captent une partie du rayonnement solaire, ce qui a pour conséquence de réchauffer l'atmosphère (=réchauffement climatique).

Pour remédier à tout cela les grandes organisations mondiales (ONU, OMM..) essaient de se mettre d'accord pour mettre en place des mesures soutenables visant à limiter ce réchauffement climatique à moins de 2°, sachant que les engagements actuels conduisent au-delà de 3°.

Toutes les espèces en souffriront car ce réchauffement se produit à une telle vitesse qu'elles n'auront pas le temps de s'adapter. Il en sera d'ailleurs de même pour l'espèce humaine qui contrairement à ce que nous pouvons penser , n'est pas une espèce à part . Elle a besoin des autres espèces et doit, elle aussi, s'adapter à son environnement.

ET NOUS, À L'ÉCHELON INDIVIDUEL, QUE POUVONS NOUS FAIRE ?

- Isoler nos habitats pour consommer moins d'énergie. L'Espace Info Energie peut vous conseiller gratuitement sur les procédés et les aides qui existent. eie72@ville-lemans.fr
- Changer nos vieilles chaudières pour des modes de chauffages plus performants.
- Rationaliser nos déplacements, essayer le vélo et la marche à pieds à chaque fois que c'est possible (en même temps c'est bon pour la santé!). Opter pour les transports en commun en ville. Prendre le train quand la destination le permet (profiter des tarifs réduits Ouigo). Pour les voitures, faire le choix de l'hybride ou de l'électrique, dans tous les cas celles qui consomment le moins.
- Acheter des appareils économes en énergie dont le constructeur nous garantit la fourniture de pièces détachées le plus longtemps possible (minimum 10 ans). Faire durer ceux que nous avons en les faisant réparer (Repair-Cafés ou réparateurs professionnels)
- consommer des produits locaux (frais, de qualité, si possible bio) qui n'ont pas fait le tour de la terre avant d'arriver dans nos assiettes
- éviter le gaspillage alimentaire (tout aliment nécessite de l'énergie pour le produire)
- éviter les produits sur-emballés. S'il n'y a pas d'alternative, laisser les emballages dans le magasin. D'une manière plus générale, réduisons nos déchets dont le recyclage demande aussi de l'énergie.
- Changer nos ampoules pour des leds.
- Changer de fournisseur d'énergie pour un fournisseur d'énergie renouvelable (des vrais : Enercoop...)

- Changer notre conception des vacances. Est-il nécessaire de se rendre au bout du monde pour mieux le connaître ? Il existe aujourd'hui d'excellents documentaires qui vous le montrent beaucoup mieux que vous ne pourriez le voir en quelques jours.
- Réfléchir à ce qu'est le bonheur : est-ce nécessairement la consommation à outrance ? Arrêtons de nous laisser dicter nos comportements par la publicité, les marchands, les lobbies...
- Raisonner pour les générations futures (nos enfants, nos petits enfants) et non à court terme pour nous-mêmes.

Tout ceci n'est qu'une réflexion personnelle qui n'a pas pour but de nous culpabiliser, ni de faire la morale. le crains seulement que si nous ne faisons rien de manière volontaire et rapide nous y soyons contraints brutale-

Chantal Blossier

L'arboretum de la Grand'Prée

Voilà 30 ans que Norbert Menu a commencé cet arboretum sur un terrain de 4 hectares situé au Mans et traversé par un petit ruisseau, affluent du Roule-crottes.

Il se compose aujourd'hui d'environ 2500 arbres et arbustes du monde entier (arbres de collection, espèces, variétés, chimères, hybrides, clones, balais de sorcière et bambous). L'ensemble est classé par familles.

Les formes et les feuilles parfois très curieuses, les merveilleuses couleurs particulièrement en automne en font un lieu de dépaysement. Son propriétaire l'a surnommé « le Bizaretum »

Nous y avions organisé une sortie le 10 octobre . Devant le succès remporté par cette visite et le nombre de personnes que nous avons dû refuser, nous avons décidé avec M. Menu de reprogrammer une visite le 25 mai (date à confirmer).

La zone humide de la plaine du Val'Rhonne à Moncé

C'est à l'occasion d'une sortie organisée le 8 juillet par notre association, en partenariat avec le CPIE des vallées de la Sarthe et du Loir, que nous avons pu mesurer la richesse de cette zone.

Le terrain avait été soigneusement et très intelligemment préparé par les employés communaux qui avaient dégagé un cheminement au cœur de la zone humide permettant de voir différentes colonies de plantes. Nous les en remercions chaleureusement.

Morgane Sineau chargée de mission eau et biodiversité au CPIE était notre guide, secondée par un jeune botaniste stagiaire.

Les 27 participants étaient répartis en 5 groupes, chaque groupe se voyant confié un certain nombre de cartes représentant des plantes à retrouver sur le site. C'est ainsi que nous avons pu identifier : le rumex, la consoude, la reine des prés, le carex, la salicaire, une belle saulaie en bordure de fossé, l'aulne glutineux, le frêne, la baldingère fauxroseau, le vulpin des prés, la lysimaque commune, le plantain d'eau, la berce...

Au cours de cette déambulation nous avons également croisé une faune spécifique : des libellules et des demoiselles, des papillons, l'épeire des roseaux (araignée du marais)...

Les photographes ont réalisé de superbes photos d'agrion à larges pattes et de sympetrum mâle.

La richesse du site permettrait d'y envisager l'implantation d'un sentier botanique.

POURQUOI S'INTÉRESSER AUX ZONES HUMIDES ET LES PROTÉGER ?

Aujourd'hui, les milieux humides représentent 3% de la superficie du territoire français. 50 % de leur surface a disparu entre 1960 et 1990. 30% des espèces végétales remarquables et menacées y sont présentes et 50 % des espèces d'oiseaux sont liées à ces milieux.

D'autre part ils jouent un rôle important d'écrêtement des crues, stockent l'eau pendant la saison humide et la restituent au milieu naturel en période de sécheresse.

Ils jouent également un rôle d'épuration en filtrant et emmagasinant les matières organiques du bassin versant. La conclusion est claire, si nous voulons conserver ces fonctions vitales, il faut impérativement préserver les milieux

humides qui nous restent.

Chantal Blossier

